A partir du **9 juin**, l'évolution de la situation sanitaire permet aux entreprises d'assouplir le recours au télétravail. Il ne s'agit pas, pour autant, d'un retour pur et simple à l'organisation « d'avant ». Il convient en effet d**'adapter le travail** sur certains aspects pour **le réaliser en sécurité dans les locaux de l'entreprise**, de prendre en compte le **vécu des télétravailleurs et de rester vigilant aux évolutions de la situation**.

4 fiches pour aider au retour des télétravailleurs + note SG du 7 juin 2021

**fichiers:**
Télécharger projet_fiche_pratique_retour_agents_asacovid-3.pdf (40.36 Ko)
Télécharger fiche_retour_teletravailleurs_vok.pdf (142.57 Ko)
Télécharger 06-2021_-_guide_je_travaille_au_bureau_agent.pdf (1.34 Mo)
Télécharger fiche_reflexes_-_capteurs_de_co2_-_v4.pdf (652.63 Ko)
Télécharger note_directions_mesures_de_prevention_covid_19_du_7_juin_2021.pdf (368.87 Ko)
**Public:** Télétravail



Leave this field blank